COMMISSION DES DÉLÉGUÉS





Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

- 19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot....). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.
- **19.3** Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.
- **19.4** Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.
- 19.6 Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

RÉUNION DU 16/11/2021

Président: M. MATILI

Présent(s): MM. BAULAY - SUZAN

Excusé(e)s:

Article 18. - Délégués Officiels.

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

Journée du 20 & 21 NOVEMBRE 2021

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
21/11/2021	SENIORS	D 1	23430331	VILLE D'AVRAY US 1	COLOMBES LSO 1	2 CLUBS
21/11/2021	SENIORS	D 1	23430335	MEUDON AS 1	PLESSIS ROBINSONFC 2	2 CLUBS
21/11/2021	SENIORS	D 1	23430452	RACING CFF2	VILLENEUVE LA GAREN 1	2 CLUBS
21/11/2021	SENIORS	D 2	23430454	PUTEAUX CSM 2	SEVRES FC 92.1	2 CLUBS
21/11/2021	SENIORS	D 3	23430642	JEUNES D'ANTONY 1	ASNIERES FC 1	2 CLUBS
21/11/2021	SENIORS	D 4	23430767	CHATILLONNAIS SCM 2	CSM CLAMART FOOT 2	2 CLUBS
20/11/2021	U 18	D 1	23431138	PUTEAUXCSM 1	PLESSIS ROBINSONFC 1	2 CLUBS
21/11/2021	U 18	D 2	23431531	VANVES STADE 1	MALAKOFF USM 1	VANVES
21/11/2021	U 18	D 2	23431530	VILLENEUVE LA GAREN 1	VILLE D'AVRAY US 1	2 CLUBS
21/11/2021	U 18	D 3	23432147	COURBEVOIE SPORTS 2	VE CHATENAY 1	2 CLUBS
						OLTAIR
21/11/2021	U16	D 1	23433503	ASNIERES FC 1	COURBEVOIE SPORTS 1	2 CLUBS
21/11/2021	U16	D 2	23433624	VOLTAIRE CHATENAY 1	VANVES STADE 1	2 CLUBS
21/11/2021	U16	D 3	23433715	VILLE D'AVRAY US 1	VILLENEUVE LA GAREN 1	2 CLUBS

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
18/11/2021	SENIORS	FUTSAL	24079626	BOULOGNE BILL AC1	NEUILLY FC 2	2 CLUBS
18/11/2021	SENIORS	FUTSAL	24079628	CHATILLON FOOT SALLE 1	JABC 1	2 CLUBS
20/11/2021	SENIORS	FUTSAL	24079627	LES PETITS PAINS 2	FC ASNIERES FUTSAL 1	2 CLUBS
20/11/2021	SENIORS	FUTSAL	24079658	ISSY LES MX FC 2	HOMENMEN France 1	2 CLUBS
21/11/2021	SENIORS	FUTSAL	24079625	SEVRES FUTSAL 1	SCEAUX FC 1	2 CLUBS